

ANNONCE TRANSMISE  
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE  
DATE D'ÉMISSION : 11/04/2018 - 17:08

## CONTENU DE VOTRE AVIS

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

### SERVICES SOCIAUX ET AUTRES SERVICES SPÉCIFIQUES - MARCHÉS PUBLICS

Directive : 2014/24/UE

Avis de marché

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses** : Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile de France (EPAURIF), 103 rue Réaumur, F - 75002 Paris, courriel : [juridique@epaurif.fr](mailto:juridique@epaurif.fr)

Code NUTS : FR101

**Adresse(s) internet** :

Adresse principale : <https://www.achatpublic.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication** :

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_I90Pc1D9EC](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_I90Pc1D9EC)

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile de France (EPAURIF), 103 rue Réaumur, F - 75002 PARIS, courriel : [juridique@epaurif.fr](mailto:juridique@epaurif.fr), adresse internet : <https://www.achatpublic.com/>, code NUTS : FR101

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées** : par voie électronique via : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_I90Pc1D9EC](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_I90Pc1D9EC),

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur** : Organisme de droit public

**I.5) Activité principale** : Autre : immobilier universitaire.

#### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé** : Marché pour la réalisation de trois oeuvres au titre du 1% artistique dans le cadre de la construction du pôle «Nation» pour l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Numéro de référence : MAPA012/2018

**II.1.2) Code CPV principal** : 92310000

**II.1.3) Type de marché** : Services.

**II.1.4) Description succincte** : La présente consultation porte sur la réalisation de trois oeuvres du « 1% artistique », en application du décret n°2002-677 du 29 avril 2002 modifié relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques et des articles 27 et 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Elle s'inscrit dans le cadre des travaux de construction des nouveaux locaux de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sis 10, avenue de Saint Mandé - 33, rue de Picpus, 75012 Paris.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

## **II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Lot 1 : Projet artistique investissant le cloîtres et/ou les jardins

**Lot n° : 1**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

92310000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : 10 avenue de Saint-Mandé - 33 rue de Picpus, dans le 12ème arrondissement de Paris

**II.2.4) Description des prestations :** Le projet comprendra une ou plusieurs oeuvres, qui investira(ont) le cloître et/ou les jardins.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Le montant alloué au projet artistique défini au lot n°01 s'élève à 220 000euro(s) TTC.

Le candidat est invité à télécharger sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) les documents qui décrivent les prestations attendues au titre de la consultation.

## **II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Projet artistique investissant le foyer des grandes salles

**Lot n° : 2**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

92310000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR101

**II.2.4) Description des prestations :** Le projet comprendra une ou plusieurs oeuvres, qui investira(ont) le foyer des grandes salles situé au rez-de-jardin.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Le montant alloué au projet artistique défini au lot n°02 s'élève à 220 000euro(s) TTC.

Le candidat est invité à télécharger sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) les documents qui décrivent les prestations attendues au titre de la consultation.

## **II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Projet artistique investissant trois espaces de travail informel dans les étages du bâtiment C

**Lot n° : 3**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

92310000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR101

**II.2.4) Description des prestations :** Le projet consistera en la création d'oeuvres mobiles permettant l'aménagement de 3 des espaces de travail informels situés dans les circulations des étages du bâtiment C. Ces espaces doivent permettre aux étudiants de travailler dans le calme sans être totalement isolés visuellement et accueillir a minima 10 étudiants chacun.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Le montant alloué au projet artistique défini au lot n°03 s'élève à 220 000euro(s) TTC.

Le candidat est invité à télécharger sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) les documents qui décrivent les prestations attendues au titre de la consultation.

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) Conditions de participation**

##### **III.1.4) Règles et critères objectifs de participation :**

Liste et brève description des règles et critères : L'avis d'appel public à la concurrence est ouvert à tout artiste ou groupement, (collectif associant à un ou des artistes des compétences autres de types designer, graphiste, etc.). En cas de groupement, le mandataire devra obligatoirement être un artiste. L'artiste ou les groupements peuvent candidater sur un ou plusieurs lots. Les conditions de participation et justifications à produire sont rappelées dans le cahier des charges. L'examen des candidatures, et la vérification des conditions de participation, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière, et des capacités techniques et professionnelles, se feront conformément à l'article 55 du décret 2016-360 du 25 mars 2016. A l'issue de cette sélection, 3 artistes ou groupements seront retenus par lot. Seuls seront autorisés à présenter une offre les trois candidats ayant été retenus lors de la phase de sélection des candidats.

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

#### **III.2) Conditions liées au marché**

##### **III.2.1) Information relative à la profession**

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui.

### **SECTION IV : PROCEDURE**

#### **IV.1) Description**

##### **IV.1.1) Forme de la procédure :** Restreinte

##### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre**

#### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

##### **IV.2.1) Publication antérieure concernant le même marché**

##### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 28/06/2018 à 12 h 00

##### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

#### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

##### **VI.3) Informations complémentaires :**

Les modalités de remises des plis, critères de sélection des candidatures et de demande de renseignements complémentaires sont indiquées au cahier des charges. Etant précisé que, pour chaque lot : une fois le lauréat désigné, une indemnité de 5000euro(s) TTC sera versée aux candidats dont l'étude artistique ne sera pas retenue. Cette indemnité pourra être diminuée ou supprimée en cas d'insuffisance manifeste du projet rendu. Pour le lauréat, l'indemnité constituera un acompte de rémunération prévue au titre de son marché.

##### **VI.4) Procédures de recours**

###### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F, F - 75181 Paris cedex 04, Tél : +33 0144594400, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr), Fax : +33 0144594646, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

###### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics à Paris, 29, rue Barbet-de-Jouy, F, F - 75007 Paris, Tél : +33 0144426343, Fax : +33 0144426337

###### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué.

-Le référé précontractuel peut être introduit contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur dans les

conditions de l'article L551-1 du CJA, pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature.  
-Référé contractuel : après la signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions définies aux articles L551-13 à L551-23 du CJA dans un délai de 1 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ou de six mois à compter de la signature du contrat en cas de défaut de publication de cet avis.

-Recours de pleine juridiction pour tout tiers justifiant d'un intérêt lésé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, 4 avril 2014 - département du Tarn et Garonne).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

**VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 avril 2018**

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3246462**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**Profil d'acheteur** Publication intégrale

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 75 - Paris

**JOUE** Publication intégrale